

Rapport du group de travail sur les organisations paysannes et producteurs d'Afrique de l'Ouest et Centrale

L'an deux mille quatorze, le 19/06/2014, s'est tenu dans la salle du Palais des Congrès de Niamey, une réflexion sur les organisations paysannes dans le cadre de la semaine scientifique du CORAF/WECARD. Le plat de résistance, en absence de termes de références proposées par le CORAF s'articulait autour des questions suivantes : Comment la représentativité et la qualité de la participation des organisations paysannes dans le dispositif CORAF ? Comment faire pour que la recherche trouve des réponses à des questions spécifiques qui intéressent les paysans (gestions des ressources foncières, changement climatique, gestion des ressources naturelles) ?.

Etaient présent :

- Elisabeth Atangana, PROPAC, Cameroun
- Modibo Oumarou, APSS Dori, Burkina Faso,
- Boubacar Diallo, PPAAO/WAAP, Guinée,
- FamorySinaba, IER, Mali,
- Abdou Fall, RBM, Niger,
- Bagna Djibo, ROPPA, Niger,
- Amadou Malé Kouyaté, IER, Mali,
- Richard, Hodomihou, CIRAD, Dakar.

Les travaux étaient présidés par Mme Elisabeth Atangana du Cameroun qui a introduit les débats en présentant le plat de résistance pour le groupe du travail. Cette introduction a été suivie par un tour de table pour permettre aux participants de poser les constats et de faire des recommandations aux regards de celles présentées par le rapport principal de la matinée.

Constats des organisations paysannes

Les organisations paysannes se félicitent de l'ouverture opérée par le CORAF/WECARD aux organisations paysannes durant ces dernières années qui s'est manifestée entre autre par leur participation au conseil d'administration et l'accès aux fonds compétitifs (ex : Cas APSS). Il faut aussi saluée l'émergence des approches participatives AR4D qui constitue une opportunité pour renforcer le partenariat et le dialogue entre acteurs. Cependant, il faut noter la persistance de certaines insuffisances : (i) Représentation insuffisance des organisations paysannes au conseil d'administration du CORAF par rapport à l'Afrique de l'Ouest et du Centre, (ii) Faible implication des organisations paysannes dans les projets et plateformes CORAF/WECARD dans les pays. (iv) Faible capitalisation et valorisation des connaissances endogènes dans le processus de planification et d'opérationnalisation des projets et programmes de recherche, (vi) Insuffisance d'actions ciblées en faveur des groupes

vulnérables (femmes, jeunes), (vii) Faible mobilisation des ressources pour des financements partagés multiacteurs, (i) Faible prise en compte de l'élevage et de la pêche dans les projets et programme de recherche du CORAF/WECARD et de ceux des institutions nationales de recherche agronomique, (viii) Insuffisance de réponses concrètes à certaines problématiques spécifiques (ex : gestion des ressources foncières, changements climatiques, gestion des ressources forestières).

Constats et Recommandations du groupe de travail organisation paysanne

Constats	Observations/commentaires	Recommandations
Représentation insuffisante des organisations paysannes dans le conseil d'administration du CORAF par rapport à l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ROPPA et PROPAC) ,	Les OP sont les premiers bénéficiaires des résultats de la recherche. Aussi, elles devraient largement participer dans l'espace CORAF afin de faire prendre en compte les préoccupations des producteurs et en tenant compte des spécificités régionales. Il existe une diversité de zone (AO et AC), de la configuration des organisations, différence dans la gouvernance des organisations économiques.	Les OP recommandent l'attribution de deux places au conseil d'administration du CORAF dont une pour l'Afrique de l'Ouest et une pour l'Afrique Centrale.
Faible implication des organisations paysannes dans les pays et plateformes CORAF/WECARD dans les pays	Dans le cadre du projet PPAAO/WAAPP : il existe un lien au niveau régional entre WAAPP et OP, mais au niveau national, ce lien n'est pas systématique dans certains pays. Ce faible lien est souvent source de duplication des actions dans les mêmes sites dans un pays	Les OP recommandent que le CORAF institutionnalise la signature de conventions de partenariats entre OP et PPAAO/WAAPP au niveau national pour plus de cohérences, d'impacts, et une grande responsabilisation.
Faible capitalisation et valorisation des connaissances endogènes dans le processus de planification et d'opérationnalisation des projets et programmes de recherche.	Les Op disposent d'un savoir-faire important et qui n'est souvent pas mis en valeur.	Les questions de recherche & développement doivent tenir compte des connaissances endogènes. Il faut mettre en place un programme de capitalisation des connaissances et d'échanges impliquant les OP
Insuffisance d'actions ciblées en faveur des groupes	Les femmes, les jeunes, les pigmés et les handicapés,	Elaboration des programmes et projets en direction des

vulnérables (femmes, jeunes)	constituent des groupent vulnérables et ne bénéficient pas d'assez de soutiens des programmes et projets de recherches.	groupes vulnérables dans le cadre de l'entrepreneariat.
Faible prise en compte de l'élevage et de la pêche dans les projets et programme de recherche du CORAF/WECARD et ceux des institutions nationales de recherche agronomique	Il existe peu de projet et programme d'élevage et de pêche au niveau des pays	Développer et soutenir d'avantage des projets et programmes d'élevage, de pêche et d'aquaculture au niveau national
Faible mobilisation des ressources pour des financements partagés multiacteurs		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les OP régionales dans l'élaboration des programmes et projets de recherche et de vulgarisation. - CORAF devrait développer en partenariat avec les op un argumentaire pour le plaidoyer en faveur d'une mobilisation des ressources pour la recherche et le développement pour une déclaration conjointe dans le cadre de la conférence de Malabo
Insuffisance de réponses concrètes à certaines problématiques spécifiques.	gestion des ressources foncières, changement climatiques, gestion des ressources forestières).	Appuyer des programmes et projets de recherche ciblés sur les questions foncières et la gestion des ressources forestières)

Tenant compte du fait de la rotation du mandat entre l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest, la PROPAC va représenter les Organisations professionnelles en la personne de Mme Elisabeth ATANGANA

Les Organisations paysannes remercient le CORAF et l'encourage à poursuivre les efforts dans le sens de renforcement de partenariat entre le CORAF, les Organisations paysannes à tous les niveaux.